



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article900>

Professeurs stagiaires : le changement à tout petits pas !

- Actualité des luttes - Formation des enseignants -



Date de mise en ligne : mercredi 19 septembre 2012

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz



Sous prétexte d'urgence, le nouveau ministre V. Peillon a préféré reconduire cette année « à titre transitoire » le dispositif voulu par Darcos et Châtel, en diminuant à peine le temps de présence devant élèves des enseignant-e-s stagiaires 2012/2013 dans le 1er et le 2nd degré. ([BO 27 du 5 juillet 2012](#)).

Avec 3 heures de décharge sur leurs obligations de service pour les enseignant-e-s et 6 heures pour les documentalistes et les CPE, nos nouveaux collègues seront de nouveau quasiment à temps plein en responsabilité : nouvelle année noire en perspective pour les nouveaux-elles enseignant-e-s. Le ministre avait pourtant l'occasion de faire beaucoup mieux très facilement, en refusant de reconduire la mastérisation. Début juin, suite à un recours déposé par la fédération Sud éducation, la FCPE et Sauvons l'Université, le Conseil d'État a en effet retoqué les décrets instituant la mastérisation, et il suffisait au ministre de l'Éducation nationale de ne pas les reprendre. Cela nécessitait bien sûr d'ouvrir largement des listes complémentaires et de titulariser les enseignants précaires employés depuis des années par l'éducation nationale.

Pour des raisons d'austérité budgétaire ce n'est pas le choix qui a été fait. Pire, le risque de voir des services de stagiaires à temps plein est bien réel. Ce risque sera la réalité la plupart des semaines de l'année dans le 1er degré. Dans le second degré, le BO du 5 juillet laisse la possibilité aux chefs d'établissement d'utiliser ces 3 h pour abonder un poste provisoire (BMP) ou de les attribuer en heures supplémentaires aux collègues et même aux stagiaires.

La formation reste toujours aussi peu cadrée nationalement mais l'évaluation se fait toujours sur la base des 10 compétences définies sous le ministère précédent. L'essentiel de cette « formation » peau de chagrin, est prévue hors du temps de travail : une journée banalisée sur l'année dans le second degré. Pour le 1er degré, on note le retour à une formation massée de 15 jours avant la Toussaint, à laquelle s'ajoute une formation filée d'une journée par semaine mais l'on déplore déjà la surcharge de travail que représentent les 8 à 16 mercredis matin de formation, qui viennent en plus des heures de concertation et d'aide personnalisée.

Les premières remontées de la concertation sur la refondation de l'école à laquelle nous, Sud éducation, participons sont encore floues et peu encourageantes. Au 20 juillet, la synthèse sur la formation excluait que l'on parle de consensus sur la mastérisation, mais refusait de mentionner le retour que nous souhaitons d'un recrutement au niveau de la licence. Sud éducation informera les personnels des propositions du ministère au fil du processus.

L'urgence est donc à la mobilisation dès la rentrée, pour accueillir les stagiaires et refuser les heures supplémentaires dans le second degré. Il faut porter de façon la plus unitaire possible auprès des directions ces revendications minimales de base :

- ▶ **décharge de 3 h effectives partout pour les stagiaires ;**
- ▶ **refus des heures supplémentaires par les collègues pour obliger les rectorats à créer les postes provisoires (BMP) nécessaires ;**
- ▶ **... et imaginer la suite avec les personnels pour une véritable formation professionnelle aux métiers de l'enseignement.**

Sud éducation Créteil